

lePhil dActu

la lettre d'information de Saint-Philibert

Avril > Juin 2024

Agenda

Ven 05 avril 14h-16h > stade municipal

Broyage de végétaux

Ven 05 avril 15h-17h > mairie

Atelier : Les mots de passe

conseillère numérique - sur inscription en mairie

Sam 06 avril 10h-17h > jardin du Prado

Jardin au Naturel

Dim 07 avril 14h30 > salle Le Mousker

Loto

organisé par l'amicale des parents d'élèves de l'école (ouverture des portes à 13h30)

Sam 13 et Dim 14 avril 10h-18h > salle Le Mousker

Expo-concours photo

organisé par Mégaclics

Mer 17 avril 10h30 > Le Chat Pitre (médiathèque)

Lecture Kamishibai

Ven 26 avril 18h-21h > Le Chat Pitre (médiathèque)

Apéro-jeux

apéro-participatif, foodtruck sur place

Sam 04 mai > Le Chat Pitre (médiathèque)

10h30 L'heure des histoires

15h **Murder Party** (inscription en médiathèque)

Mer 15 mai 15h-17h > Le Chat Pitre (médiathèque)

Ludo-mômes

Dim 19 mai 07h-18h > stade municipal

Troc et puces

organisé par le FC Mégalithes

Mer 29 mai 10h30-12h30 > Le Chat Pitre (médiathèque)

Atelier les p'tits débrouillards

inscription en médiathèque - à partir de 6 ans

Ven 31 mai 09h-18h > salle Le Mousker (puis Le Prado)

Balade Bocage

avec le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan et AQTA

Ven 31 mai 18h-21h > Le Chat Pitre (médiathèque)

Apéro-jeux

apéro-participatif, foodtruck sur place

Sam 01 juin 10h30 > Le Chat Pitre (médiathèque)

L'heure des histoires

Dim 02 juin 09h-12h > Men Er Beleg et Kernevest

Nettoyage des plages

Sam 08 juin > stade municipal

Fête de Saint-Phil en Art

organisé par Saint-Phil en Art

Dim 09 juin > salle Le Mousker

Elections européennes

Mer 12 juin 15h-17h > Le Chat Pitre (médiathèque)

Ludo-mômes

Ven 14 juin 14h > Men Er Beleg

Tonte des moutons

Ven 14 juin 19h > Le Mousker (parvis)

Apéro-concert

Repli en salle si mauvais temps

Ven 28 juin 18h-21h > Le Chat Pitre (médiathèque)

Apéro-jeux

apéro-participatif, foodtruck sur place

+ d'infos sur ces événements :
en mairie, sur www.saintphilibert.fr
ou sur l'application Mon Village.



Actualités

Mairie et agence postale : ouverture le samedi

La mairie et l'agence postale communale seront ouvertes au public les samedis matin de 9h à 12h à partir du 15 juin et jusqu'au 14 septembre.

Élections européennes - dimanche 09 juin

Pour voter lors des prochaines élections européennes 2024, vous pouvez vous inscrire en ligne jusqu'au 1er mai, ou en mairie jusqu'au 03 mai. Les cartes électorales pour les nouveaux inscrits seront envoyées fin mai - début juin.



Le Chat Pitre : Réouverture de la médiathèque !

Fraichement inaugurée, la nouvelle médiathèque-ludothèque Le Chat Pitre est désormais ouverte aux horaires habituels.

+ d'infos : mediatheque@stphilibert.fr - 02 97 30 08 08

Pass'Nautisme

Le Pass'Nautisme 2024 vient de démarrer et se terminera à l'issue des vacances d'automne. Plusieurs périodes :

- Samedis et/ou mercredis de printemps
- Samedis et/ou mercredis d'automne
- Vacances de printemps, d'été, d'automne

Pour en bénéficier, n'hésitez pas à contacter Jean-Michel Barbé (UFCV) au **06 25 14 52 47**.

Ciné Séniors (+ 60 ans)

1 jeudi par mois, le CCAS organise un départ de la mairie en mini-bus en direction du Ti Hanok d'Auray pour une séance cinéma (choix entre 2 films et une collation). + d'infos en mairie.

Eclairage : l'été on coupe, l'hiver on réduit !

La commune est engagée depuis 2021 dans une démarche d'Atlas de la Biodiversité Communale. Pour préserver la biodiversité nocturne, la santé humaine et maîtriser nos dépenses d'énergie, le comité ABC a fait le choix de modifier les horaires d'éclairage des espaces publics. Pour rappel :

Du 30 avril au 1er septembre : les jours rallongent, on coupe !
Du 1er septembre au 30 avril : on éclaire à partir de 6h00 et on coupe à 22h00 !

« Chaque fois que nous le pouvons, éteignons nos lampadaires et nos lumières individuelles. Nous pourrions ainsi redécouvrir le spectacle offert par le ciel étoilé, préserver la riche biodiversité nocturne de notre territoire et réaliser des économies significatives. »

David Lappartient (Edito revue du Parc automne-hiver 2022).



Nous observons et sommes alertés sur de nombreuses incivilités qui se produisent sur la commune, aussi, je me permets de venir rappeler à tous quelques points essentiels pour que nous puissions vivre tous en plus grande sérénité sur la commune.

En règle générale, la citoyenneté désigne l'exercice des droits et des responsabilités que nous avons en tant que citoyens vis-à-vis de l'ensemble des habitants de notre commune, du personnel de la mairie, des élus et de toutes personnes contribuant au bien-être de la commune tels que nos commerces, lieux de résidences et de soins.

Les droits des citoyens que nous sommes sont civils, politiques, sociaux et culturels. Afin de mieux jouir d'eux, nous avons pour responsabilité d'obéir aux textes qui régissent notre communauté, de nous instruire, de travailler pour participer à la vie de notre commune, nous honorer de nos taxes, etc. Bref, aimer et respecter notre bien commun : la commune et son environnement.

Le civisme, la civilité et la solidarité sont trois valeurs fondamentales pour une citoyenneté responsable.

Chacune d'elles font du citoyen l'acteur d'une vie harmonieuse et épanouie au sein de la communauté.

Plus précisément le civisme consiste, à respecter les lois et les règles en vigueur, mais aussi à avoir conscience de ses droits et devoirs envers la société. La civilité, elle, est un respect d'autrui qui se manifeste par la politesse, la courtoisie, le refus de la grossièreté et de la violence dans la vie de tous les jours. La solidarité enfin, permet d'être toujours à l'écoute des plus fragiles.

Ces attitudes portées par la quasi-totalité de nos concitoyens ne suppriment pas, pour autant, et je le déplore, les réactions négatives verbales ou écrites de certains mécontents.

Cependant il est normal, grâce à notre système démocratique, que l'ensemble des administrés puisse ne pas être en accord parfait avec des décisions prises par leurs représentants élus. Nous sommes une commune touristique avec de nombreuses contraintes qui peuvent nous amener, lors de certaines périodes de l'année, à faire preuve de patience et de compréhension.

Alors, mes chers administrés, de grâce, ne vous laissez pas atteindre par des rumeurs, par des propos négatifs, ne réagissez pas avant de vous être renseignés auprès des services compétents.

En mairie, les élus et agents essaient au maximum de faire preuve d'empathie et de pédagogie afin de solutionner tous sujets. Lorsqu'une situation conflictuelle apparaît, élus, personnel administratif ou technique engagent un principe de « communication non violente ». Mon équipe et moi-même, sommes présents pour rendre la vie communale la plus agréable possible pour tous, dans l'exercice de l'intérêt général.

Nous accepterons toujours les remarques constructives qui permettent d'améliorer encore notre mode de vie communale.

Utilisons tous nos qualités humaines et relationnelles afin d'entretenir une grande convivialité permettant de désamorcer de la meilleure manière possible tout risque d'incompréhension.

J'ai confiance dans votre compréhension de ce petit rappel civique et soyez sûrs que nous faisons tous, élus et agents, notre travail le mieux possible afin de recueillir votre confiance et c'est ainsi que nous réaliserons ensemble de très belles choses pour notre commune. MERCI !

Le maire,

François Le Cotillec

Logements

Devenez propriétaire de votre résidence principale - dernières offres

La commune a initié et porté un dispositif de Bail Réel Solidaire pour l'acquisition de votre résidence principale sur St-Philibert.

Ce dispositif, porté par la coopérative KEREDES, permet à des ménages sous conditions d'éligibilité et de ressources de devenir propriétaires de leur résidence principale sur des zones très tendues.

12 Logements du T2 au T4 duplex à partir de 149 000 € sont en cours de commercialisation.

Pour tout renseignement : KEREDES 02 52 56 41 57

Pour en savoir plus flashez ce QRcode :

